

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Septembre 2024

**Commune
de AZÉ
41100**
(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
04/09/2024

En exercice	Présents	Votants
14	9	12

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2024-42 Demande de subvention exceptionnelle Azé Tennis de Table

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois de septembre à 19 heures 45, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle
Messieurs CHÉRAMY Jacky, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric,

Absents excusés : Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. Cédric GAUTHIER
M. DELGADO Louis qui a donné pouvoir à Mme Maryvonne BOULAY
Mme JOLY-LAVRIEUX Martine qui a donné pouvoir à Mme Sylvie GUILLOU
M. TYTGAT Loïc
M. MARCO Benjamin

Mme Catherine MOTTIER est désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire informe avoir reçu une demande de subvention exceptionnelle de l'association AZE Tennis de Table. En effet, un de leurs adhérents M. Rémy CHAILLOU a participé aux championnats de France Sport Adapté en juin 2024.

La dépense totale est de 1 061.86 € pour ce déplacement.

Mme le Maire propose de donner une subvention d'un montant de 500 euros correspondant aux frais du joueur et d'un encadrant. Elle demande l'avis des membres présents.


Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal,

DECIDE :

- d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 euros à l'association AZE Tennis de Table
- d'autoriser Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires à son paiement

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,



BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance



MOTTIER Catherine